

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST,
2. Protéger de façon adaptée,
3. Examiner la victime,
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime,
5. Secourir la victime de manière appropriée,
6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise,
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail,
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

Public concerné :

- Personne volontaire pour continuer à donner les premiers soins en attendant les secours.

Prérequis :

- Tous les salariés titulaires du certificat S.S.T. (Joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription.).

Groupe :

- De 4 à 10 stagiaires.

Durée :

- 7 heures.

Modalités et détail d'accès :

- Formation présentielle en intra,
- La date de formation est à définir avec le client suite à la date de pré-visite, car la formation est personnalisée.



Méthodes mobilisées :

Présentation de la formation :

- Signature de la ou des feuilles d'émargement,
- Présentation des stagiaires et de la formatrice ou du formateur,
- Objectif et Programme.

Théorie et Pratique :

La formation est basée sur une alternance d'apports théoriques et d'apprentissages.

- 1^{er} partie : Reprise des objectifs de 1 à 4 et de 6 à 8.
- 2^{ème} partie : Détail de l'objectif 5, Secourir :
 - La victime saigne abondamment.
 - La victime s'étouffe.
 - La victime se plaint de malaise.
 - La victime se plaint de brûlures.
 - La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements.
 - La victime se plaint d'une plaie ne saignant pas abondamment.
 - La victime ne répond pas, mais elle respire.
 - La victime ne répond pas et ne respire pas.

Pour chaque module traité, le cas échéant, recommandations techniques pour le SST durant la pandémie Covid-19.



Conclusion :

- Le ressenti des stagiaires à chaud,
- Remise d'un aide-mémoire et un macaron S.S.T,
- Remplissage des fiches d'évaluation.

Matériels utilisés :

- Pour la théorie : PC ou tablette, vidéoprojecteur, diaporama, matériel (Plan d'intervention du SST, ...).
- Pour la pratique : Mannequins, défibrillateur et accessoires pédagogiques (Chalumeau, affiches pratiques, ...).

Moyens humains :

- Formateur Sauveteur Secouriste du travail formé et certifié par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS).

Modalités d'évaluation :

- Les compétences seront évaluées en continue durant la formation en s'appuyant sur les évaluations prévues dans le référentiel SST V8-01/2021 et à l'aide de la grille de certification des compétences du MAC SST.

Attestation / Diplôme :

- Signature du registre de sécurité,
- Attestation de stage délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la session,
- Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.
- Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non.
- Possibilité de validation partielle : Non

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Nos locaux, nos prestations de conseils et nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour tous aménagements.
- En intra : L'accessibilité à la formation est étudiée de concert avec le client.

A savoir :

- **Personnalisation de la prestation avec prise en compte du nombre d'AT et de MP N-1 et le contenu de la trousse de secours et le type de défibrillateur de l'établissement r.**
- **La SARL FPI est un organisme de formation habilité par l'INRS et la Carsat sous le numéro : 1517790/2022/SST-01/O/10.**
- **Après la session, rédaction d'un compte rendu détaillé de formation, incluant des conseils propres à l'entreprise, ainsi que des points d'amélioration.**

Tarif de groupe :

- Contacter le secrétariat ou sur demande de devis.

Contact :

- Le secrétariat : 02.41.53.27.14.

Références :

- Les articles R 4224-15 et R 4224-16 du code du travail.
- CNAMTS circulaire 32/2010 du 03/12/2010.

Taux de satisfaction 2025 (MAC SST) :

- 100% pour 159 stagiaires.

En cas d'accident : **PROTÉGER EXAMINER FAIRE ALERTER SECOURIR**

